

La maltraitance infantile

La maltraitance sur mineur (ou maltraitance à enfant) désigne de mauvais traitements envers toute personne de moins de 18 ans « entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité »¹. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) inclut dans ces mauvais traitements toute violence ou négligence, physique ou affective, notamment les sévices sexuels et l'exploitation commerciale¹.

« Environ 20% des femmes et 5 à 10% des hommes disent avoir subi des violences sexuelles dans leur enfance, et 23% des personnes déclarent avoir été physiquement maltraitées dans leur enfance »¹. Les victimes sont souvent dépendantes et sans défense. La maltraitance a souvent des conséquences durables sur la santé physiologique et psychique. De plus, elle a fréquemment des conséquences majeures sur le développement, ce qui se traduit dans le bonheur ou les souffrances, voire dans la maltraitance des adultes qu'ils deviendront.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Maltraitance_sur_mineur

<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs150/fr/>

<http://www.enfance-et-partage.org/spip.php?article212>

<http://pro.guidesocial.be/infos/comment-reagir-face-a-la-maltraitance-infantile.html>

<http://www.one.be/professionnels/publications->

[professionnelles/publications-proff-maltraitance/](#)

<http://www.vos-droits.justice.gouv.fr/mineurs-victimes-11965/enfant-battu-maltraite-ou-prive-de-soin-20718.html>

https://www.rtf.be/info/belgique/detail_le-kce-formule-18-recommandations-pour-ameliorer-la-detection-de-la-maltraitance-infantile?id=9317380

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F952>

http://www.belgium.be/fr/justice/victime/aide_aux_victimes/equip_es_sos_enfants